

CHAPITRE 3

Entrepreneuriat au Burkina Faso : leur d'espoir pour une jeunesse de plus en plus ambitieuse

Bakouan Saïba, Jérôme Rossier, Moumoula Issa Abdou et Meda M'wambere Judith

Ce chapitre présente l'état des lieux de l'entrepreneuriat au Burkina Faso en mettant l'accent sur des aspects relatifs au marché du travail dans ce pays, les formes d'emploi, l'esprit entrepreneurial et les principaux défis que doivent relever ce pays, ses décideurs politiques, sa population et notamment sa jeunesse. Il faut noter d'emblée que les jeunes Africains en général et ceux du Burkina Faso en particulier sont de plus en plus ambitieux et développent des initiatives personnelles dans l'intention de s'auto-employer puisque l'entrepreneuriat est perçu comme une issue au chômage. Il suscite l'espoir d'améliorer les conditions de vie des jeunes et donc de les sortir de la pauvreté, dans le sens de l'exploitation de nouvelles opportunités selon l'expression de Pelletier (2004), de prise de risque, d'innovation pour le développement économique et social du pays. À travers une étude quantitative, il s'agit dans cette contribution de s'interroger sur la conception qu'a cette jeunesse de l'entrepreneuriat, tout en faisant une description des dispositifs d'aide à la création d'entreprise par les jeunes pour relever leurs forces et leurs faiblesses. Il s'agit aussi de mettre en exergue les compétences entrepreneuriales qui font défaut aux jeunes et la façon de les développer afin qu'ils réussissent leurs projets. Des propositions faites également à l'endroit des gouvernants pour une

meilleure prise en compte de l'entrepreneuriat des jeunes dans les politiques de développement au Burkina Faso concluent le chapitre.

1. Problématique

Le problème de l'entrepreneuriat doit être posé tel qu'il se présente dans le contexte du Burkina Faso et débouchera sur les préoccupations de création d'emploi, de l'emploi des jeunes, de la formation et des secteurs porteurs.

1.1 Contexte, problème et questions de recherche

Avec une population de près de 20 252 523 habitants et une croissance démographique de 2,9 % l'an (INSD, 2018), le Burkina Faso figure parmi les pays les plus pauvres puisqu'il occupe la 47^e place sur 53 pays en Afrique et la 183^e sur le plan mondial, selon l'indice du développement humain (IDH) publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD, 2018). Son PIB par habitant estimé à 671 USD (2017) témoigne de l'importante précarité financière dans laquelle vit la grande majorité de la population, caractérisée par sa jeunesse, qui représente, selon le tableau de bord statistique 2017 du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelle, près d'un tiers de la population burkinabè, avec une prédominance féminine (53 %). La proportion de jeunes augmente et est concentrée dans les zones urbaines. Selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENESI) réalisée en 2015, le taux de chômage était estimé à 5,6 % au sens large et 2,9 % au sens du Bureau international du Travail (BIT) dans la population jeune, et un taux de sous-emploi de 23,7 % sur le plan national avec des disparités selon la zone considérée (rurale, urbaine et semi-urbaine). Dans un tel contexte, le regard de la plupart des jeunes est souvent tourné vers la fonction publique dans l'intention de se trouver une place pour la réalisation de soi. Cette situation est en partie due au fait que le système éducatif burkinabè est beaucoup plus orienté vers l'enseignement général qui ne prépare pas directement à l'emploi. À la sortie de ce système éducatif, les jeunes ont la plupart du temps un degré d'employabilité très faible; il leur faut donc se faire recruter et repartir dans une école de formation professionnelle afin d'acquérir des compétences pratiques. À cela s'ajoute le déficit d'une

culture entrepreneuriale faisant que nombre de jeunes attendent de finir les études et de se faire embaucher par l'État. Ainsi, selon l'INSD (2018), le Burkina Faso avait un effectif de 140 077 fonctionnaires à la date du 30 juin 2014. En 2018, les statistiques font état de plus de 173 000 fonctionnaires. On constate de façon générale que durant la dernière décennie, les chiffres des recrutements annuels pour les concours directs de la fonction publique se situent entre 8 000 et 12 000. Pourtant, chaque année, entre 500 000 et 1 000 000 de jeunes postulent pour des recrutements dans l'administration publique, alors que le nombre de postes à pourvoir ne fait que baisser (6 326 postes pour 2018 et 5 892 prévus pour l'année 2019 pour 1 247 000 postulants). On observe également une situation sécuritaire fragilisée, caractérisée par des attaques terroristes récurrentes, accentuées dans certaines régions (le Nord, le Sahel, l'Est) entre 2015 et 2019 ; ce qui n'est pas un climat propice aux affaires et aux investissements. À titre d'exemple, une association de jeunes dans le nord du Burkina Faso fait savoir que depuis que la situation sécuritaire est devenue précaire dans cette région du pays, leurs partenaires techniques et financiers ont suspendu les aides financières. Ils justifient cette suspension par le fait qu'ils ne sont plus en mesure de venir sur place pour effectuer le suivi et l'évaluation des projets financés. On note également des manifestations, des revendications nombreuses et diverses de la part des agents publics qui ne sont pas sans conséquence sur le développement économique et social du pays. Cette situation étouffe le plus souvent les efforts du gouvernement à soutenir la création d'emploi.

Selon Arzeni *et al.* (2013), pour créer de l'emploi, il faut avant tout créer des employeurs. Or, pour le cas spécifique du Burkina Faso, l'État reste le plus grand pourvoyeur d'emplois dans la mesure où le secteur privé est encore assez timide en termes de création d'emploi. La faculté d'entreprendre constitue selon les auteurs un levier de croissance économique et sociale d'une extraordinaire efficacité. Selon Philippart (2018), « pour entreprendre, il faut être avant tout entreprenant avant d'être entrepreneur » (p. 34). Si on aide un jeune à entreprendre, il va certainement en employer d'autres. Ainsi, l'entrepreneuriat est de nos jours au cœur du programme des pouvoirs publics burkinabè et constitue une voie salvatrice pour cette jeunesse de plus en plus ambitieuse et qui ne se laisse pas aller au désespoir.

Ces constats amènent à s'interroger sur la manière dont l'entrepreneuriat peut contribuer à la réalisation du potentiel de développement et de création d'emploi en Afrique francophone en général, et plus particulièrement dans le contexte du Burkina Faso. Quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs et quels sont les domaines de prédilection ? Comment dynamiser le potentiel entrepreneurial des jeunes au Burkina Faso, au regard des défis majeurs auxquels ils font face dans le contexte actuel de mondialisation afin qu'ils participent véritablement à la création d'emploi et au développement économique et social du pays ? En quoi l'entrepreneuriat constitue-t-il une lueur d'espoir pour cette jeunesse de plus en plus ambitieuse ? À quel niveau observe-t-on les obstacles auxquels les jeunes Burkinabè se heurtent lorsqu'ils s'engagent dans le domaine entrepreneurial ? Quels sont les dispositifs d'aide à la création d'entreprise mis en place par les politiques publiques ? Quelles sont leurs forces et leurs faiblesses ? Comment peut-on repenser le rôle de l'État et de ses partenaires techniques et financiers pour un accompagnement plus efficace ?

1.2 Dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat au Burkina Faso

La question de l'entrepreneuriat en Afrique a fait l'objet de nombreuses réflexions. Selon Dialla (2004), on a très souvent parlé de l'absence d'un véritable esprit d'entreprise en Afrique de façon générale et plus particulièrement au Burkina Faso, accusant au passage certaines caractéristiques culturelles africaines qui seraient incompatibles avec l'esprit d'entreprise. Cependant, sur la base de témoignages d'explorateurs, de données d'archives disponibles et de recherches d'historiens et d'anthropologues (Hien, 2002, cité par Dialla, 2004), il apparaît que les sociétés indigènes possédaient non seulement un sens commercial aigu, mais également la capacité de le rendre opérationnel. Au Burkina Faso, il a fallu attendre la libéralisation opérée à travers les programmes d'ajustement structurel du début des années 1990 pour voir se développer des initiatives de promotion du secteur privé comme moteur de développement. À cet effet, 81 % des personnes interrogées en 2016 lors d'une étude du *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM) trouvent que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière, contre 74 % en 2015. Cette valorisation sociale se traduit sur le plan individuel par une volonté de se lancer dans la carrière entrepreneuriale. Ce taux hautement appréciable va dans le sens du discours des pouvoirs

publics incitant les jeunes à considérer l'auto-emploi comme l'alternative crédible à l'emploi salarié. C'est pourquoi de nombreuses initiatives sont prises pour inciter les jeunes à s'auto-employer, en espérant que cela puisse aussi déboucher sur des créations d'entreprises pouvant se développer. En effet, l'Université Joseph Ki Zerbo possède depuis 2009 un dispositif de formation en entrepreneuriat. Cette université dispose d'un incubateur d'entreprise dont le slogan « innover pour bâtir l'avenir » s'adresse aux étudiants en fin de cycle pour cultiver l'esprit d'entreprise en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Ainsi, pour la 8^e promotion dont l'ouverture s'est déroulée le 12 mars 2019, quarante étudiants ont été sélectionnés à la suite d'un entretien et formés en entrepreneuriat. La mission de ce dispositif, en plus de développer les compétences entrepreneuriales, est d'offrir un espace de travail partagé, de coaching et de plaider pour le financement des meilleures idées d'entreprise.

Aussi, en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire au Burkina Faso, beaucoup d'initiatives ont été entreprises, dont l'implication du secteur privé dans l'agriculture avec la promotion de l'agrobusiness pour moderniser le secteur agricole. Ainsi, la Jeune Chambre internationale organise des journées de l'entrepreneuriat chaque année afin d'amener la jeunesse burkinabè à s'intéresser davantage à l'agrobusiness et à saisir les occasions de partenariat. La 8^e édition de ces journées s'est tenue du 25 au 26 mai 2019 à Ouagadougou sous le thème : « Agrobusiness, l'innovation pour la sécurité alimentaire au Burkina Faso ». Les 23 et 24 mars 2019, a eu lieu la première édition du Forum National de l'Étudiant Entrepreneur. L'objectif de ce forum est de transmettre aux jeunes étudiants des idées, des principes et des mesures pour devenir entrepreneurs, à travers des conférences, des formations et des débats.

La culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes Burkinabè reste à être davantage développée, même si des efforts récents ont été faits dans ce sens en développant notamment les formations techniques et professionnelles qui constituent d'ailleurs l'un des axes prioritaires dans le référentiel du PNDES (Plan National de Développement Économique et Social). L'objectif global du PNDES est de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Il s'agit dans ce volet d'augmenter le taux d'inscription dans l'enseignement et la formation technique et

professionnelle de 15 % à l'horizon 2020, tout en encourageant les jeunes à créer leurs propres entreprises à la fin de leur formation. On note de ce fait un regain d'intérêt pour l'entrepreneuriat. Dans cette dynamique, certains dispositifs d'aide à la création d'entreprise sont mis en place par les politiques publiques de développement afin de faciliter la formalisation des initiatives d'entreprise sur le plan juridique et économique. En vue du renforcement de la création d'emploi et des revenus, le gouvernement a adopté depuis 2013 un certain nombre de mesures sociales, dont l'octroi de crédits d'investissement et d'installation pour le financement de l'auto-emploi de jeunes diplômés à hauteur d'un milliard de Fcfa, l'appui financier d'un milliard de Fcfa aux trois fonds de financement des projets des jeunes. Il s'agit du Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI), du Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) et du Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ).

Par ailleurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso dispose d'un centre de formalités des entreprises (CEFORE). L'objectif de cette sous-section est d'aider les jeunes qui désirent entreprendre ou qui sont dans le secteur informel, à donner une forme juridique à leurs activités afin de faciliter leur accès aux crédits. La formalisation consiste en une déclaration de l'activité aux impôts. Ce qui donne droit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), à une carte de commerçant, un numéro IFU (Identifiant Financier Unique) et un numéro CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) qui permet à l'entrepreneur de déclarer à la CNSS le salaire versé à ses employés. Cette formalisation permet à l'entrepreneur de bénéficier d'une assistance juridique en cas de problème lié à son entreprise et facilite du même coup l'accès aux crédits octroyés par les différents fonds. Dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 2.3 du Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC), la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) a lancé en 2019 une compétition des plans d'affaires (COPA), ouverte aux jeunes bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat et de l'accompagnement. Cette compétition a concerné les régions du Centre, du Plateau-Central, du Centre-Sud, des Hauts Bassins, du Centre-Ouest et du Nord. Ce sont les jeunes ayant présenté les meilleurs plans d'affaires qui ont vu leurs projets financés d'un montant allant de 100 000 à 2 500 000 Fcfa. Les choses semblent évoluer positivement dans le sens de la création d'emploi, mais certaines difficultés demeurent et doivent être

considérées comme des défis à relever, d'où l'intérêt de se pencher sur la problématique de l'entrepreneuriat au Burkina Faso.

2. Ancrage théorique et conceptuel

La littérature sur l'entrepreneuriat est riche et abondante. Certains chercheurs (Bréchet et Schieb-Bienfait, 2011) appellent même à la mobilisation d'une pluralité de regards théoriques et disciplinaires afin de mieux cerner la question de l'entrepreneuriat dans toutes ses dimensions. Cette invitation pourrait contribuer à résoudre les problèmes d'ordre épistémologique, conceptuel, méthodologique et pratique puisque la multiplicité et la diversité des travaux sur le sujet cachent le plus souvent un apparent paradoxe relatif aux résultats de ces travaux, ainsi que la difficulté de la mise en œuvre des différentes recommandations formulées à l'endroit des politiques publiques. La particularité du contexte africain en général et celui du Burkina Faso surtout est également à prendre en compte dans les réflexions sur l'entrepreneuriat. Dans les lignes suivantes est décrit l'ancrage théorique et conceptuel qui a servi de base à cette réflexion. Toutefois, il s'agit moins de se pencher sur des aspects théoriques que sur des pratiques auxquelles ils peuvent faire appel de façon concrète.

2.1 Théorie de l'entrepreneuriat basée sur le projet et l'ambition

La théorie de l'entreprise fondée sur le projet, ou *Project-Based View* (PBV) de Desreumaux et Brechet (2009), peut servir de point d'ancrage à cette réflexion. Elle nourrit une façon de problématiser le phénomène entrepreneurial compris comme le passage du projet d'entreprendre au projet d'entreprise. La notion de projet fait appel à des notions connexes comme l'anticipation, la vision, la planification, la capacité de création, l'aptitude à imaginer et à concevoir des projets et l'ambition. Bréchet, Schieb-Bienfait et Desreumaux (2009) suggèrent d'appréhender le processus entrepreneurial dans une perspective dynamique et collective. Selon cette approche, l'entrée par le projet dans l'action entrepreneuriale est une autre façon d'envisager le dépassement du dualisme système-acteur qui, selon eux, est trop réductionniste. Ce modèle pourrait permettre de comprendre la conception de l'entrepreneuriat au Burkina Faso encore dominé par un collectivisme traditionnel. En effet, la culture entrepreneuriale fait appel

à des ressources interactionnelles, puisque l'esprit d'entreprise comporte aussi des aspects pratiques et matériels. Selon Pelletier (2004), on ne peut rien entreprendre seul, avec uniquement l'énergie tirée de sa motivation, avec uniquement l'intelligence de sa vision et de son projet. Le passage à l'acte implique une action concrète et la mobilisation des ressources du milieu, particulièrement des ressources humaines, c'est-à-dire de ceux et celles qui vont adhérer au projet et en devenir solidairement responsables. Selon Bréchet et Schieb-Bienfait (2011 : 7), « sur le plan collectif, et notamment sur celui du passage du projet d'entreprendre au projet d'entreprise, l'affirmation de l'agir projectif se nourrit des aspects fondamentaux tels que la reconnaissance de l'agir projectif à l'échelle individuelle et nécessite parallèlement de fonder l'existence des collectifs sur les projets par lesquels ils se construisent ». Mais à quoi renvoie la notion même d'entrepreneuriat ?

2.2 De la notion d'entrepreneuriat en général

L'on s'accorde généralement à considérer que le terme « entrepreneuriat » renvoie au concept anglo-saxon d'*entrepreneurship* qui fait référence essentiellement à trois notions : l'entrepreneur, l'entreprise et l'esprit d'entreprise (Marchesnay, 1996). On désigne donc par entrepreneur un chef d'entreprise, que celle-ci soit formelle ou informelle. « L'esprit d'entreprise est l'aptitude créative de l'individu, isolé ou au sein d'une organisation, à identifier une opportunité et à la saisir pour produire une nouvelle valeur ou le succès économique. » En d'autres termes, c'est cette aptitude de l'individu ou d'un groupe social à s'engager dans une sorte d'aventure pour créer quelque chose de neuf avec tout ce que cela peut comporter comme risques.

Selon Arzeni *et al.* (2013), reprenant les termes de l'OCDE (2012 : 9), « l'entrepreneuriat peut se concevoir comme le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour générer de la valeur en créant ou en développant des activités économiques grâce à l'identification et à l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés ». Il touche, selon Toutain et Verzat (2017), une diversité croissante de jeunes, qu'ils soient sans diplôme, à l'école primaire, secondaire, dans les centres de formation professionnelle, à l'université, dans une grande école d'ingénieur ou de management, etc. Défini en ces termes, il

est clair que l'esprit d'entreprise ne peut que mobiliser beaucoup de ressources personnelles, d'où la notion d'ambition.

2.3 Entrepreneur ambitieux

Être un entrepreneur ambitieux, c'est avoir non seulement un projet d'entreprise, mais aussi, et surtout, se donner les moyens de le réaliser et de le maintenir. Des auteurs comme Gundry et Welsch (2001) furent parmi les premiers à utiliser la notion d'entrepreneurs ambitieux en considérant la mesure d'ambition comme l'augmentation effective des ventes d'une entreprise donnée comparée à leurs homologues préférant le *statu quo*. Selon ces auteurs, les entrepreneurs ambitieux sont caractérisés sur le plan organisationnel « par des intentions stratégiques orientées vers l'expansion de marché et le changement technologique, une planification précoce de la croissance, la mise en place d'un design organisationnel sous forme d'équipe, l'utilisation d'un large spectre de sources de financement pour l'expansion de l'entreprise et un intérêt pour la réputation et la qualité » (Hermans, Vanderstraeten, Dejardin, Ramdani et Van Witteloostuijn, 2013 : 50). Sur le plan individuel, il se caractérise par un engagement plus important vis-à-vis du succès de son activité et la reconnaissance de capacités de leadership. Être entrepreneur, c'est avant tout être ambitieux. En résumé, l'« entrepreneur ambitieux » est celui qui s'engage dans le processus entrepreneurial dans le but d'atteindre des performances qui dépassent la simple survie de l'activité créée dans un environnement concurrentiel. Ce rappel théorique permet de déboucher sur les hypothèses.

3. Hypothèses de recherche

En rappel, cette étude a pour objectif de faire une analyse des principaux défis que doivent relever les jeunes entrepreneurs au Burkina Faso, les caractéristiques de ces jeunes et de leurs entreprises. Il s'agit de décrire les dispositifs d'aide à la création d'entreprise par les jeunes, leurs forces et leurs faiblesses, de mettre en exergue les compétences ou connaissances entrepreneuriales clés dont manquent les jeunes et qu'ils doivent développer pour pouvoir réussir leur projet d'entreprise. Ce qui permettra à terme de faire des propositions de bonnes pratiques à inclure dans une

stratégie en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso. Pour cela, trois postulats qui constituent le fil conducteur de la démarche méthodologique ont été posés. On suppose donc (1) que les jeunes Burkinabè en quête d'emploi nourrissent l'ambition d'entreprendre et de s'auto-employer; (2) qu'ils préfèrent l'entrepreneuriat à la fonction publique s'ils bénéficient d'un accompagnement efficace de la part de l'État; et (3) que les difficultés auxquelles ils font face quand ils s'engagent dans le domaine de l'entrepreneuriat sont en partie dues à un déficit en termes de formation et d'accompagnement technique et financier.

4. Approche méthodologique

Au regard des objectifs et des hypothèses à vérifier, la catégorie d'individus à interroger dans le cadre de cette étude est un facteur important pour la pertinence des résultats. Pour faire une analyse de la question entrepreneuriale des jeunes, il faut nécessairement les interroger au moyen d'une enquête. Elle constitue une « méthode interrogative » qui permet selon Campenhoudt, Marquet et Quivy (2017) de mesurer la perception que les individus ont des objets sociaux. Afin de mieux appréhender la problématique de l'entrepreneuriat au Burkina Faso sous les aspects pris en compte dans le cadre de cette contribution, un échantillonnage multiniveau a été privilégié.

4.1 Échantillon

Les données sont collectées auprès de jeunes en quête d'emploi, de ceux qui sont dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ainsi, une première partie de l'échantillon est obtenue à partir d'une technique d'échantillonnage probabiliste aléatoire simple (Dépelteau, 2010), sur la base des listes des demandeurs d'emploi fournies par les Agences Nationales de Promotion de l'Emploi (ANPE) de trois régions du pays. Il s'agit des régions du Nord, du Centre, et du Centre-Ouest. Une seconde partie de l'échantillon est constituée de jeunes qui sont déjà dans le domaine de l'entrepreneuriat, qui exercent une activité régulière depuis au moins un mois. Enfin, une troisième partie de l'échantillon est constituée de jeunes anciens entrepreneurs qui ne sont plus dans le domaine de l'entrepreneuriat pour quelque raison que ce soit, mais qui sont toujours en quête d'emploi.

4.2 Critères d'inclusion

Peuvent faire partie de l'échantillon les individus exerçant une activité génératrice de revenu, quelle qu'elle soit, allant dans le sens d'une initiative personnelle ou collective, les jeunes en quête d'emploi et inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi de l'ANPE, des jeunes ayant déjà exercé dans le domaine entrepreneurial mais qui ont suspendu leurs activités pour quelque raison que ce soit. La répartition de l'échantillon est indiquée dans le tableau 3.1. Les jeunes recrutés dans la fonction publique et exerçant à la fois d'autres activités génératrices de revenus ont été exclus de l'échantillon puisqu'ils ont déjà une situation financière plus ou moins stable.

TABLEAU 3.1

Récapitulatif de l'échantillon

Régions	Nord			Centre			Centre-Ouest		
	E1	E 2	E 3	E 1	E 2	E 3	E 1	E 2	E 3
Hommes	30	20	7	20	25	5	20	30	7
Femmes	20	20	3	20	25	5	20	20	3
Total	50	40	10	40	50	10	40	50	10

Source : Enquêtes de terrain, août 2019.

L'échantillon E 1 (130 individus) désigne les jeunes (hommes, femmes) en quête d'emplois enregistrés dans les ANPE; E 2 (140 individus) renvoie aux jeunes (hommes, femmes) exerçant déjà une activité précise; E 3 (30 individus) fait référence aux anciens entrepreneurs (hommes, femmes) ayant interrompu leurs activités mais toujours en quête d'emploi. L'échantillonnage est proportionné en tenant compte du genre, du type d'enquête et de la région. Au total, 300 jeunes ont été interrogés.

1. «E» renvoie à chaque sous-échantillon selon les caractéristiques des enquêtés décrites plus haut.

4.3 Outils et technique de collecte des données

La technique utilisée dans cette étude est l'enquête par questionnaire. Une recherche documentaire préalable a permis d'exploiter des ouvrages, des documents officiels, des articles et des rapports qui font un état des lieux de l'employabilité et de l'entrepreneuriat au Burkina Faso. La collecte des données a été réalisée à l'aide de trois questionnaires, adressés respectivement à chaque sous-échantillon.

4.4 Traitement des données

Les données collectées sont analysées sous le logiciel SPSS 24 (*Statistical Package for Social Sciences version 24*) afin d'en dégager les moyennes et les pourcentages.

5. Résultats

Les données recueillies ont subi un traitement statistique et une analyse de contenu afin de les rendre plus intelligibles et d'éprouver les hypothèses. Les statistiques descriptives ont été utilisées pour l'analyse des questions fermées afin de dégager les indices de tendance centrale, comme la moyenne et la fréquence d'apparition des observations.

5.1 Caractéristiques démographiques des enquêtés

Les caractéristiques démographiques considérées ici sont l'âge et le sexe. La grande majorité des enquêtés ont entre 20 et 30 ans. Les plus nombreux sont ceux ayant 25 ans avec une moyenne d'âge de 25,17 ans. Cette frange de la population occupe d'ailleurs une grande partie de la population générale burkinabè. Pour un souci de mixité, les deux genres sont représentés chez les enquêtés. Pour le premier sous-échantillon, 57,7 % d'hommes et 42,3 % de femmes ont effectivement répondu au questionnaire.

Même si la variable genre n'est pas explicitement prise en compte dans cette étude, il était souhaitable d'avoir un échantillon mixte proportionné prenant en compte le nombre de femmes et d'hommes en quête d'emploi. Il a été constaté que plus d'hommes que de femmes s'étaient inscrits sur la liste de demandeurs d'emploi dans les ANPE régionales, mais cela ne signifie nullement pas qu'il y a moins de femmes en quête d'emploi que d'hommes.

5.2 Chômage des jeunes Burkinabè et intentions entrepreneuriales

Le questionnaire 1 adressé aux enquêtés visait à mesurer leurs intentions entrepreneuriales ainsi que le domaine d'activité. Ce sont essentiellement les jeunes demandeurs d'emploi inscrits sur les listes régionales des ANPE.

Ambition de créer sa propre entreprise

Les intentions entrepreneuriales des jeunes sont exprimées en termes d'ambitions.

L'ambition de créer sa propre entreprise a été évaluée chez les jeunes par la question 6 du questionnaire 1. Il ressort que les 91,5 % des jeunes en quête d'emploi ont l'ambition de créer leur propre entreprise tandis que 8,5 % recherchent un emploi salarié que ce soit dans le public ou le privé.

Choix entre entrepreneuriat et fonction publique

Pour évaluer le choix des jeunes entre entreprendre et intégrer la fonction publique, ils étaient invités à répondre à une question : si on vous fait les propositions suivantes : vous installer à votre propre compte (cela suppose que l'État met à votre disposition les moyens nécessaires pour démarrer une activité génératrice de revenu) ou entrer dans la fonction publique (pour travailler comme salarié de l'État), laquelle des deux préféreriez-vous ?

TABLEAU 3.2

Choix fait entre fonction publique et entrepreneuriat

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Entrepreneuriat	119	91,5	91,5	91,5
Fonction publique	11	8,5	8,5	100,0
Total	130	100,0	100,0	

Source : Enquêtes de terrain, août 2019.

Si on vous proposait de vous intégrer dans la fonction publique, allez-vous abandonner votre activité pour travailler au compte de l'État comme

salarié? Cette question adressée aux jeunes entrepreneurs avait pour objectif d'évaluer leur préférence entre ambitions entrepreneuriales et une éventuelle intégration dans la fonction publique.

TABLEAU 3.3

Abandon de son entreprise pour la fonction publique

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
OUI	5	3,6	3,6	3,6
NON	135	96,4	96,4	100,0
Total	140	100,0	100,0	

Source : Enquêtes de terrain, août 2019.

En interrogeant les jeunes sur le choix entre entreprendre et travailler dans la fonction publique, il s'avère que les 96,4 % préfèrent l'entrepreneuriat à la fonction publique, si toutefois ils bénéficient d'un accompagnement efficace de la part de l'État. Seulement 3,6 % préfèrent la fonction publique à l'entrepreneuriat.

Au regard des données des tableaux 3.2 et 3.3, les jeunes en quête d'emploi sont de plus en plus déterminés à créer leur propre entreprise et préfèrent l'entrepreneuriat à la fonction publique s'ils bénéficient d'un accompagnement efficace de la part de l'État. Les raisons les plus fréquemment invoquées sont exprimées dans les verbatims suivants :

S'installer à son propre compte en créant son entreprise est une idée à saluer, car aucune force extérieure ni aucune pression ne sera exercée sur soi, mener mon activité en toute liberté; avec le niveau que j'ai, la fonction publique ne m'arrange pas; parce que je veux être riche, car la fonction publique ne rend pas riche; on gagne mieux que dans la fonction publique; l'entrepreneuriat crée plus d'emplois que la fonction publique; c'est ma vocation.

Ceux qui sont déjà dans l'entrepreneuriat disent n'avoir pas l'intention de travailler dans la fonction publique même si on leur proposait l'intégration. Les raisons les plus fréquemment invoquées sont entre autres :

J'ai une grande ambition pour mon entreprise, mais aussi je désire créer des emplois pour d'autres jeunes chômeurs, j'ai opté pour la liberté financière afin de multiplier les activités et permettre à d'autres d'avoir des revenus additionnels; on est habitués à avoir de l'argent journalier, on ne peut pas

attendre la fin du mois pour toucher un salaire; le salaire brut de l'État est très minime.

Connaissance des dispositifs d'aide à la création d'entreprise

Certains jeunes n'ont pas connaissance de l'existence de ces structures d'accompagnement, et même chez ceux qui le savent, la grande majorité n'a pas connaissance des démarches à entreprendre pour bénéficier de l'aide de ces structures. Parmi ces structures d'accompagnement, on peut retenir le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI), le Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE), le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAI), le Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso.

Je n'ai pas été informé de l'existence d'une structure d'accompagnement des jeunes. Pour moi, il faut connaître des gens pour avoir accès à ces dispositifs d'accompagnement. Comme je ne suis pas allé loin à l'école, il sera compliqué pour moi de comprendre le fonctionnement de ces dispositifs. Je préfère me débrouiller seul.

5.3 Difficultés des jeunes entrepreneurs burkinabè: manque ou insuffisance de formation et d'accompagnement technique et financier

Les jeunes entrepreneurs étaient invités à énumérer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités. La grande majorité (92%) des jeunes interrogés affirment connaître des difficultés puisqu'ils ne bénéficient pas d'un accompagnement de l'État.

TABLEAU 3.4

Accompagnement technique et financier des jeunes entrepreneurs par l'État

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
OUI	12	8,6	8,6	8,6
NON	128	91,4	91,4	100,0
Total	140	100,0	100,0	

Source: Enquêtes de terrain, août 2019.

Les données du tableau 3.4 montrent clairement que les 91,4 % des jeunes entrepreneurs interrogés n'ont pas bénéficié d'un accompagnement technique et financier de la part de l'État, contre 8,6 % qui affirment avoir bénéficié d'un appui de l'État. Ce qui signifie que la grande majorité de ces jeunes entrepreneurs ont démarré leurs activités avec un financement personnel sans aucun accompagnement, aucune formation dans ce domaine.

Formation en entrepreneuriat

En plus du déficit en termes d'appui financier, les jeunes manquent souvent de formation en entrepreneuriat, comme le montrent les données du tableau 3.5.

TABLEAU 3.5

Formation des jeunes en entrepreneuriat

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
OUI	15	11,5	12,0	12,0
NON	110	84,6	88,0	100,0
Total	125	96,2	100,0	
Manquant	5	3,8		
Total	130	100,0		

Source : Enquêtes de terrain, août 2019.

Au regard des données du tableau 3.5, la majorité des jeunes interrogés (84,6 %) n'ont jamais suivi une formation en entrepreneuriat. Seulement 11,5 % affirment l'avoir déjà fait. Pourtant, cette formation est un élément fondamental pour la réussite du jeune entrepreneur. Ce déficit en termes de formation fait qu'ils n'ont le plus souvent pas connaissance des démarches à suivre pour la création d'entreprise.

Connaissance des démarches de création d'une entreprise

La création d'entreprise nécessite un minimum de connaissances relatives non seulement à son fonctionnement mais aussi à sa formalisation.

TABLEAU 3.6

Connaissance des procédures de formalisation d'une entreprise

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide OUI	18	13,8	13,8	13,8
NON	112	86,2	86,2	100,0
Total	130	100,0	100,0	

Source: Enquêtes de terrain, août 2019.

Parmi les difficultés des jeunes entrepreneurs figure également leur méconnaissance des démarches à suivre pour la formalisation de leurs idées d'entreprise. Comme on peut le constater, de l'analyse des réponses fournies à la question relative à la connaissance des formalités de création d'entreprise, il ressort que les 86,2 % des jeunes interrogés ne savent rien de ces démarches. Même ceux qui affirment les connaître mettent plutôt l'accent sur la recherche de financement et évoquent rarement les aspects d'ordre juridique (RCCM, IFU, notification à l'employeur...).

6. Discussion des résultats

Les résultats qui viennent d'être présentés montrent que les jeunes Burkinabè en quête d'emploi nourrissent l'ambition de créer leur propre entreprise. Ce qui corrobore bien les hypothèses émises. Il ressort de l'analyse des résultats que ces jeunes nourrissent l'ambition de s'auto-employer, qu'ils semblent préférer l'entrepreneuriat à la fonction publique, s'ils bénéficient bien entendu d'un accompagnement efficace de la part de l'État. Par ailleurs, les difficultés auxquelles ils font face quand ils s'engagent dans le domaine de l'entrepreneuriat sont en partie dues à un déficit en termes de formation et d'accompagnement technique et financier.

Ainsi, qu'ils soient en quête d'emploi ou exerçant déjà une activité bien précise, ces jeunes ont un regard positif sur l'entrepreneuriat, qui est considéré par certains comme « la solution aux problèmes de chômage ». C'est pourquoi la grande majorité de ceux en quête d'emploi affirment préférer entreprendre que d'être salariés dans la fonction publique, qu'ils jugent « inaccessible, contraignante et peu rentable ». Selon eux, créer sa propre entreprise permet non seulement de s'auto-employer, d'être son « propre patron », d'avoir beaucoup d'argent, mais aussi d'embaucher d'autres jeunes. On crée donc de la richesse et en même temps de l'emploi. Cette conception s'inscrit dans la même logique que celle d'Arzeni *et al.* (2013), dont les travaux soulignent la pertinence de la création d'entreprise, en indiquant que pour créer de l'emploi, il faut avant tout créer des employeurs.

Les jeunes entrepreneurs burkinabè déjà installés à leur propre compte deviennent de ce fait des employeurs puisque, ne pouvant pas tout faire tout seuls, ils travaillent avec d'autres jeunes. Dans son étude, Pelletier (2004) recommande d'ailleurs d'avoir une telle vision, puisque selon lui, on ne peut rien entreprendre seul, avec uniquement l'énergie tirée de sa motivation, avec uniquement l'intelligence de sa vision et de son projet. Les jeunes entrepreneurs au Burkina Faso contribuent ainsi à faire baisser le taux de chômage puisqu'en aidant un jeune à entreprendre, celui-ci va certainement en employer d'autres. Cette position rejoint également celle de Philippart (2018) qui dit qu'« il faut être avant tout entreprenant avant d'être entrepreneur ». Cela doit être perceptible dans l'attitude des jeunes entrepreneurs burkinabè. Ils sont conscients que l'État à lui seul ne peut pas embaucher tous les jeunes demandeurs d'emploi, dont le nombre est de plus en plus croissant. L'ambition de ces jeunes entrepreneurs burkinabè est d'autant plus affichée qu'ils refusent d'ailleurs une éventuelle proposition de poste de travail dans la fonction publique.

Ceux qui sont en quête d'emploi et enregistrés dans la base des données des ANPE semblent animés d'un désir ardent de concrétiser leur projet d'entreprise. On peut donc les considérer comme de potentiels entrepreneurs ambitieux, même si d'autres auteurs comme Bréchet et Schieb-Bienfait (2011) proposent de considérer comme tels ceux qui marquent le passage du projet d'entreprendre au projet d'entreprise. En effet, les ambitions des jeunes entrepreneurs burkinabè vont au-delà de simples intentions. Il est évident qu'ils ont le sens du commerce, du busi-

ness, comme l'ont révélé les travaux de Dialla (2004) en contexte burkinabè. Mais la capacité de rendre leur idée d'entreprise opérationnelle, comme le suppose cet auteur, est à nuancer. En effet, certains jeunes éprouvent des difficultés à y arriver et cela est imputable à plusieurs facteurs relatifs au contexte burkinabè, dont le manque de formation en entrepreneuriat et l'impréparation à entreprendre, qui s'expliquent par les politiques d'orientation du système éducatif.

Il faut reconnaître qu'au Burkina Faso, certains jeunes se retrouvent dans l'entrepreneuriat par pur hasard, après plusieurs vaines tentatives d'insertion dans la fonction publique. C'est pourquoi, il faudrait prendre avec du recul les propos des jeunes en quête d'emploi qui affirment préférer l'entrepreneuriat à la fonction publique, puisque ceux-ci se font enregistrer à l'ANPE en tant que personnes désireuses de créer leur entreprise mais, dans le même temps, participent aux concours d'intégration dans la fonction publique. Ainsi, peut-on observer plusieurs jeunes qui abandonnent leur entreprise pour intégrer la fonction publique. En revanche, moins de jeunes quittent la fonction publique pour entreprendre. Dans une telle situation, il devient difficile de parler de véritables projets d'entreprise, comme expliqué dans la théorie du *Project-Based View* (Desreumaux et Bréchet, 2009), puisque dès que ces jeunes sont admis à un concours d'entrée dans la fonction publique, ils abandonnent leur projet d'entreprise. Seulement ceux qui sont déjà entrepreneurs expriment une véritable ambition d'exceller dans l'entrepreneuriat. Certains sont d'ailleurs défavorisés par la limite d'âge d'entrée dans la fonction publique fixée à 37 ans au Burkina Faso et ont l'entrepreneuriat comme possibilité de réalisation de soi. Les résultats de cette étude montrent par ailleurs que les jeunes éprouvent des difficultés d'accès au financement, à l'information, faisant que certains ont l'intention d'entreprendre, mais connaissent des blocages sur le plan financier et souvent même sur le plan juridique.

Quelle peut être l'implication de ces résultats pour l'élaboration et l'implantation de politiques publiques favorables à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes au Burkina Faso ? En rappel, l'un des objectifs de cette contribution est de partir des résultats pour faire des propositions de bonnes pratiques à inclure dans une stratégie en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. Il ressort clairement de l'étude que les jeunes entrepreneurs ainsi que ceux qui ont des intentions entrepreneuriales au Burkina Faso connaissent d'énormes difficultés d'ordre technique et financier. Pour

venir à bout de ces difficultés et faire de l'entrepreneuriat un véritable pôle de création d'emploi, plusieurs actions doivent être entreprises par les politiques publiques.

Sur le plan technique, il faut renforcer les dispositifs de formation en entrepreneuriat et communiquer de façon adéquate l'information nécessaire aux jeunes, puisque nombre d'entre eux ignorent encore l'existence de ces possibilités. Il est nécessaire d'ouvrir des centres de formation en entrepreneuriat dans les zones qui n'en disposent pas encore, en exploitant les avantages liés aux différents contextes. Par exemple, les jeunes interrogés dans le nord du pays ont beaucoup plus l'intention d'entreprendre dans le domaine de l'élevage, du commerce, tandis que ceux du Centre et du Centre-Ouest ont plus un penchant pour le domaine numérique et l'informatique.

Il serait profitable d'insérer ces formations en entrepreneuriat dans les différents programmes d'enseignement depuis l'école primaire jusqu'au niveau supérieur et procéder ainsi à un véritable travail d'éducation à l'entrepreneuriat à la base. Chez les jeunes interrogés dans le cadre de cette étude, on observe un écart entre le domaine de formation et l'activité exercée. Par exemple, des jeunes ayant fait des études littéraires se retrouvent à faire de l'élevage, du numérique, du commerce, alors qu'ils n'ont pas reçu de formation dans ce domaine.

Sur le plan financier, il faut une véritable politique d'accompagnement de la part de l'État. En effet, malgré les différents projets et programmes d'appui à l'entrepreneuriat, les contraintes financières constituent toujours le véritable obstacle auquel les jeunes Burkinabè se heurtent lorsqu'ils se lancent dans l'entrepreneuriat. Cette situation s'explique par plusieurs raisons. D'abord l'insuffisance des fonds mis à la disposition des différentes structures de financement des projets des jeunes, faisant que certains montent leurs projets et peinent à avoir un financement. Il faudrait donc augmenter les fonds disponibles dans ces structures. Il ne faut pas perdre de vue que les difficultés financières peuvent être dues au manque de formation des jeunes en entrepreneuriat, faisant qu'ils n'ont souvent pas de stratégies financières et font faillite. À ce sujet, il faut une véritable éducation à la gestion de l'argent afin de développer chez eux une intelligence financière, surtout pour ceux n'ayant pas un niveau élevé d'instruction, comme l'exemple du Youth Espoir (YE) au Togo, qui est un produit d'appel qui aide des jeunes à s'insérer professionnellement. Les bénéfi-

ciaires sont des jeunes ayant appris un métier, mais incapables de remplir les conditions classiques de garantie et de caution pour un prêt dans une institution de microfinance, selon l'étude d'Adjegan (2018). Ce modèle pourrait inspirer le Burkina Faso. S'agissant de la faillite, il serait pertinent que les différentes structures étatiques travaillent à ce que chaque jeune entrepreneur dont le projet est financé bénéficie d'une « assurance faillite », soit une sorte de caution pouvant être réutilisée pour soutenir le jeune entrepreneur dans une telle situation. Par ailleurs, l'État doit développer des partenariats concrets avec les établissements financiers et les banques afin que les jeunes entrepreneurs puissent avoir des prêts auprès de ces structures de finances, qui sont encore frileuses dans le contexte du Burkina Faso.

Conclusion

Faisant face au problème du chômage, les jeunes Burkinabè ont de plus en plus le regard tourné vers l'entrepreneuriat, même s'ils ne perdent pas de vue la fonction publique. Si certains voient leurs intentions entrepreneuriales se concrétiser, nombre d'entre eux n'y parviennent pas encore pour plusieurs raisons invoquées (manque de moyens techniques et financiers, de formation entrepreneuriale, déficit en termes d'accompagnement de la part de l'État...). Si les difficultés qui handicapent les ambitions de ces jeunes sont connues, l'État, de concert avec ses partenaires techniques et financiers, doit travailler à les résoudre véritablement à travers des actions concrètes, en allant au-delà des discours politiques afin de sortir ces jeunes de la précarité. Sur le plan juridique, l'État burkinabè doit travailler à accompagner les jeunes entrepreneurs, puisqu'on note également d'énormes blocages en la matière. À titre d'exemple, certains jeunes entrepreneurs, notamment des investisseurs en trading, ont vu leur compte gelé depuis avril 2019. Ce gel est dû, selon les autorités politiques, au fait qu'une telle activité (le trading en ligne) n'est pas réglementée et ne respecte pas la législation en la matière au Burkina Faso. Pourtant, ce type d'activité, qui n'en est qu'au stade embryonnaire, suscite l'intérêt de nombre de jeunes. Ces initiatives innovantes chez les jeunes au Burkina Faso sont censées apporter des réponses à la problématique du chômage et à celle de la violence en découlant, qui peuvent conduire à une désaffiliation sociale, expression d'un malaise sociétal.

Cependant, il faut avant tout une éducation à l'entrepreneuriat à la base, en s'inspirant par exemple de l'approche orientante décrite par Pelletier (2004) et reprise par Fayolle (2004) dans ses travaux. Cela pourrait faire l'objet d'une étude ultérieure. Enfin, il est nécessaire d'adopter une approche holistique lorsqu'on aborde la question de l'entrepreneuriat au Burkina Faso afin d'avoir une vision globale et un décloisonnement des initiatives des différents ministères.

Références bibliographiques

- Adjegan, K. 2018. Étude d'effets du projet « Agir pour l'insertion professionnelle des jeunes au Togo à travers l'offre de services financiers et non financiers adaptés » sur les jeunes entrepreneurs artisans. *Rapport d'étude*. Paris, France, Université Paris 1, 51
- Arzeni, S., Basso, O., Boissin, J.-P., Boncler, J., Boutillier, S. et Brenet, P. 2013. *Le grand livre de l'entrepreneuriat*. Paris: Dunod.
- Bréchet, J. et N. Schieb-Bienfait. 2011. L'entrepreneuriat confronté au pluralisme théorique: la nécessité d'une Project-Based View. *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 10 (2), 29-44. doi: 10.3917/entre.102.0029.
- Bréchet, J., Schieb-Bienfait, N. et Desreumaux, A. 2009. Les figures de l'entrepreneur dans une théorie de l'action fondée sur le projet. *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 8 (1), 37-53. doi: 10.3917/entre.081.0037.
- Campenhoudt, L. V., Marquet, J. et R. Quivy. 2017. (5^e édition). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Depelteau, F. 2010. *La démarche d'une recherche en sciences humaines: de la question de départ à la communication des résultats* (2^e éd.) Paris: De Boeck.
- Desreumaux A. et J. P. Brechet. 2009. « *Quels fondements pour les théories de la firme? Plaidoyer pour une théorie artificialiste de l'action collective fondée sur le projet* », in Baudry, B. et Dubrion, B. (dir.), Paris, La Découverte, p. 61, 83.
- Dialla B. E. 2004. « Les fondements de l'entrepreneuriat au Burkina Faso ». *Série Documents de travail DT-CAPEs*, n° 2004-16, décembre.
- Fayolle, A. 2004. *Entrepreneuriat: apprendre à entreprendre*, Paris, Dunod.
- Gundry L. K. et H. P. Welsch. 2001. « The ambitious entrepreneur: High growth strategies of women-owned enterprises », *Journal of Business Venturing*, vol. 16, n° 5, p. 453-470.
- INSD. 2018. Annuaire statistique national. *Rapport annuel Burkina Faso*.
- Hien, K. F. 2002. « L'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso: une étude exploratoire », (*CDS Research Report*).
- Marchesnay, M. 1996. « La stratégie dans les PME », chapitre 4 dans P. A. Julien (dir.), *Les PME. Bilan et perspectives*, 2^e éd., Paris, Économica, et Québec, Les Presses Inter Universitaires.
- MJFPE. 2014. Rapport-pays sur l'emploi des jeunes: état des lieux et perspectives. *Rapport annuel*.

- Pelletier, D. 2004. *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle*, Québec, Septembre éditeur.
- Philippart, P. 2018. *La fabrique de l'entrepreneuriat*, par Christophe Schmitt (Dunod, 2018) ou pourquoi et comment (re) centrer l'entrepreneuriat sur le projet entrepreneurial. *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 17 (2), 133-135. doi: 10.3917/entre.172.0133.
- PNUD. 2018. Indices et indicateurs de développement humain *Rapport annuel*.
- Song-Naba, F. et M. Toé. 2017. « L'entrepreneuriat : un phénomène en pleine progression au Burkina Faso ». *Rapport du Global Entrepreneurship Monitor de 2016*, LaReGEO (Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises et des Organisations).
- Toutain, O. et C. Verzat. 2017. « L'entrepreneuriat et la jeunesse, un sujet en quête de sens ». *Entreprendre & Innover*, 33 (2), 5-9. doi: 10.3917/entin.033.0005.
- Hermans, J., Vanderstraeten, J., Dejardin, M., Ramdani, D. et van Witteloostuijn, A. 2013. L'entrepreneur ambitieux : état des lieux et perspectives. *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 12 (1), 43-70. doi: 10.3917/entre.121.0043.